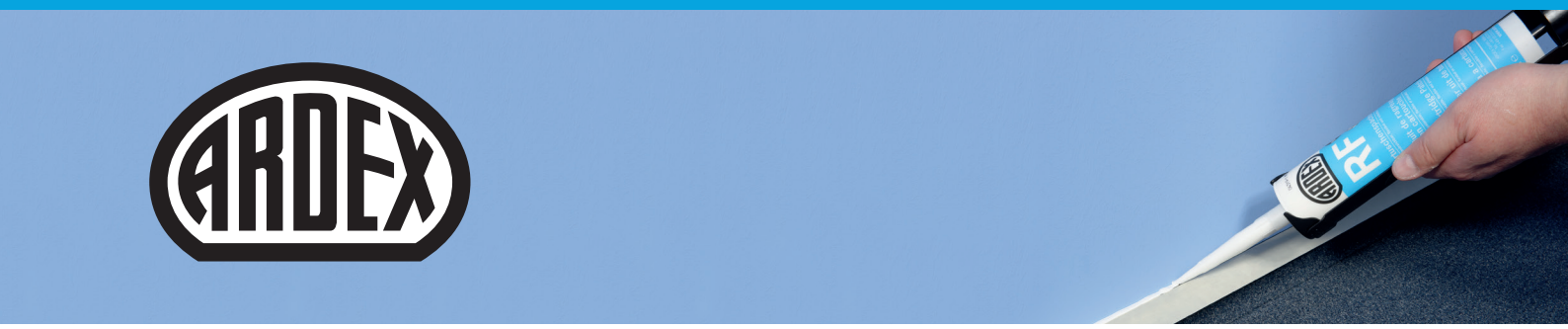

ARDEX RF

Enduit de ragréage en cartouche

- Sans retrait, une seule couche jusqu'à 12 mm d'épaisseur
- Peut être peint
- Souple
- Inodore, sans solvant, isocyanate ni silicone
- Ponçable

Domaine d'application :

À l'intérieur et à l'extérieur. Murs et plafonds.

– Pour le rebouchage de fissures, de trous et d'égratignures
– Pour la fermeture de joints de raccordement à dilatation réduite comme sur les plinthes, les fenêtres et les huisseries ainsi qu'aux raccords entre paroi et plafond dans la pose à sec.
– Utilisable sur des supports comme le bois, le béton, les enduits, la maçonnerie, les plaques en carton-plâtre, etc.

Description :

Enduit de ragréage allégé monocomposant prêt à l'emploi en dispersion acrylique, sans solvant. Pour la réparation de fissures, de trous du béton, les enduits et des cloisons légères.

Mise en œuvre :

ARDEX RF convient pour reboucher des trous et des vides de manière flexible en couche jusqu'à 12 mm d'épaisseur. Lors de l'utilisation en cartouche, ARDEX RF peut être appliqué directement à l'aide d'un pistolet à cartouche avec une buse ouverte en conséquence. Des spatules classiques conviennent pour appliquer l'enduit. Il est possible d'appliquer d'autres couches de ragréage éventuellement nécessaires après 1 à 2 heures de séchage. ARDEX RF peut être poncé après 3 à 48 heures de séchage selon l'épaisseur de la couche. Poser d'autres revêtements uniquement après séchage complet de l'enduit. ARDEX RF peut être peint après séchage.

En cas de sollicitations en humidité (p. ex. utilisations à l'extérieur), protéger ARDEX RF après séchage contre l'humidité avec une peinture.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

ARDEX GMBH
58430 Witten · B.P. 6120
Allemagne
Tél.:+ 49 (0) 2302 664-0
Fax: + 49 (0) 2302 664-299
info@ardex.eu; info@ardex.ch; info@ardex-france.fr
www.ardex.com

Fabricant avec certification de management de la qualité et de management environnemental selon EN ISO 9001/14001

ARDEX RF

Enduit de ragréage en cartouche

Préparation du support :

Le support doit être sec, stable, exempt de poussières et d'agents séparateurs.

Support	sans primaire	avec primaire
Béton cellulaire	✔	
Béton	✔	
Maçonnerie en briques	✔	
Plaque de plâtre	✔	
Brique silico-calcaire	✔	
Enduit de ragréage à base de plâtre	✔	
Plaques en carton-plâtre et en carton-plâtre fibré	✔	
Plaques en ciment fibrées	✔	
Panneau OSB selon DIN EN 300	✔	
Panneau de particules P4 - P7	✔	
Carreaux et dalles		ARDEX P 4 ARDEX P 82
Pierre naturelle		ARDEX P 4 ARDEX P 82
Peintures acryliques et peintures aux résines alkyde		ARDEX P 4 ARDEX P 82
Enduits décoratifs recouverts	✔	
Peintures au latex	✔	
Enduits de friction minéraux		ARDEX P 4 ARDEX P 82
MG 2 Mortier bâtard	✔	
MG 3 Mortier de ciment	✔	
MG 4 Mortier de plâtre	✔	
Enduits aux résines synthétiques		ARDEX P 4 ARDEX P 82

Remarque :

À conserver hors de la portée des enfants. Éliminer le contenu/ récipient selon les prescriptions locales, régionales, nationales et internationales.

Données techniques selon les normes de qualité ARDEX :

Densité (DIN EN ISO 2811-1) :	0,57 ±0,05 g/cm³
Temps de formation de peau (23 °C/50 % Hr) :	env. 5 min
Pénétration (DIN 51579/5 sec.) :	230 ±30 1/10 mm
Résistance au fluage (Conformément à ASTM 2202) :	≤ 2 mm
Dureté shore A (DIN 53505) :	50 ±6 unités
Durcissement à cœur (23 °C/50 % Hr) :	env. 3 mm/jour
Granulométrie :	< 0,2 mm
Température d'application (matériau d'étanchéité et support) :	+ 5 à + 35 °C
Charge thermique (matériau d'étanchéité durci) :	- 25 à + 35 °C
Conditionnement :	Cartouche de 310 ml
GISCODE :	D 1 – sans solvants
Marquage selon GHS/CLP :	aucun
Marquage selon GGVSEB/ADR :	aucun
EMICODE :	EC1 PLUS – très pauvre en émissions
Stockage :	À l'abri du gel et à protéger contre les températures élevées. À un endroit sec, env. 12 mois dans l'emballage d'origine fermé.

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques ; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.

F 1692 03/2019